

**ESPACE BORIS VIAN**

*Anniversaire des droits  
de l'enfant*

Pour commémorer la signature de la Convention des droits de l'enfant par l'ONU le 20 novembre 1989, l'Espace Boris Vian propose pour le troisième anniversaire, la diffusion d'un tee-shirt pour enfants de 4 à 16 ans sur lequel figurent les dix principaux articles.

**DROITS DES ENFANTS**

**2 ans déjà !**

Le 20 novembre 1989, l'organisation des Nations-Unies a adopté la convention des Droits de l'Enfant.

Au 7 novembre 1991, 100 pays ont ratifié ce traité qui affirme que « l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même ».

Le 20 novembre 1991, était une date anniversaire pour la convention.

A cette occasion, nous voudrions rappeler qu'en tant qu'individu ou qu'organisation, nous pouvons tous faire appliquer ces droits.

Un mini-guide rappelant les grands principes des droits des enfants est diffusé par l'Espace Boris-Vian - Centre socio-culturel, 1, rue Dormand à Saint-Etienne. Tél. 77 41 07 26 - 77 33 68 28.

**DROIT A L'EGALITE...**



**SANS DISTINCTION DE RACE,  
DE RELIGION ET DE NATIONALITE**

## Chavanelle

### ESPACE BORIS-VIAN

## 3<sup>e</sup> anniversaire des Droits des enfants

Samedi 21 novembre, l'Espace Boris-Vian organise une journée afin de célébrer le 3<sup>e</sup> anniversaire des Droits de l'enfant.

Cette journée a été préparée en partenariat avec le comité local d'Enfance et Partage, AISPAS (Association interprofessionnelle spécialisée dans la prévention des abus sexuels), UAP Prévention, Mac Donald de Saint-Etienne et enfin, l'entreprise Geraci sérigraphie.

Tout au long de cette journée enfants et adultes pourront aller voir une exposition sur les Droits de l'enfant. Une vente de tee-shirts « Droits des enfants » permettra à tous de revoir la façon des dix articles concernant ces droits.

Diverses animations se succéderont autour de supports vidéo tels que « Alice au pays des droits de l'enfant » et « Mon corps, c'est mon corps ». Une discussion suivra la diffusion de ces dessins animés ainsi qu'un goûter et une animation dont le thème central sera « Le sommeil ». L'objectif étant une prise de conscience générale quant à la nécessité du sommeil pour un enfant.

Des infirmières seront présentes

lors de cette manifestation où l'enfant sera roi.

La déclaration des Droits de l'enfant a été approuvée le 20 novembre 1959 par l'assemblée générale des Nations-Unies.

Le 20 novembre 89, l'ONU, adopte le texte de la convention des Droits de l'enfant. Le but est de faire reconnaître l'enfant comme « une personne à part entière ».

Cette convention a été soumise à la signature de tous les pays. L'amélioration des conditions de vie des enfants du monde entier, la reconnaissance de leurs droits relatifs à l'égalité, la santé et la protection résumant l'objectif de cette convention...

Le 21 novembre l'Espace Boris-Vian ouvre donc ses portes au 1, rue Dormand à Chavanelle.

Pour tout renseignement, deux lignes téléphoniques sont à votre disposition téléphone 77.41.07.26. ou 77.33.68.28.

Ce samedi de fête promet d'être une journée riche en information et communication pour toute la famille »...

**V. PEREZ**

*Adresses utiles : Enfance et partage 70, rue A. Durafour 42100 Saint-Etienne téléphone 77.41.77.77 ; SOS Enfants 77.32.24.24 ; Secours populaire téléphone 77.32.13.30 ; UNICEF téléphone 77.21.98.83.*

*Pour obtenir l'adresse d'autres organismes : Office du Tourisme téléphone 77.25.12.14.*